

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Laicite-tous-formes-tous-egaux-La-reponse-via-l-enquete-du-SE-Unsa>



école & société

# « Laïcité : tous formés, tous égaux ? » La réponse via l'enquête du SE-Unsa

- Laïcité -

Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2024

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Titulaires, contractuels ou stagiaires, le SE-Unsa a choisi en mars dernier de vous donner la parole afin de connaître vos besoins en matière de formation à la laïcité. Près de 5 000 d'entre vous nous permettent donc à ce jour de faire un bilan de la mise en place de la réforme de la formation initiale de 2021.

Au premier regard, les chiffres sont si édifiants que la réponse à notre question Tous formés, tous égaux ? s'impose. Vous êtes 51 % à nous dire ne pas avoir reçu de formation à la laïcité, qu'elle soit initiale ou autre. Alors tous formés ? Non !

Tous égaux ? Non plus. Il existe de grandes disparités sur le territoire mais aussi selon les métiers, sur un sujet qui concerne pourtant tous les personnels. Par ailleurs, des réponses aux questions sur la qualité de la formation sont aussi à regarder.

### Des disparités entre les métiers

Même si les réponses des enseignants, CPE et PsyEN stagiaires et néo-titulaires montrent que la formation à la laïcité et aux valeurs de la République a bien été mise en place dans les Inspé (69 % des répondants indiquent en avoir eu une), près d'un tiers n'en ont pas bénéficié.

Pour les contractuels, les résultats sont plus sévères. 56 % indiquent n'avoir jamais reçu de formation. Ils sont également les plus critiques dans le cas où ils en ont eu une, cette dernière n'ayant pas répondu à leurs attentes ni à leur métier. Ils ne sollicitent donc pas forcément une autre formation sur le sujet. 77 % des répondants contractuels n'ayant pas bénéficié de formation initiale s'inscriraient volontiers à une formation si on le leur proposait, contre par exemple 90 à 95 % des stagiaires n'en ayant pas eu.

Si les titulaires « expérimentés » (plus de 3 ans d'expérience) n'ayant pas bénéficié de la réforme de la formation initiale ont pu avoir des formations au cours de leur carrière, 75 % d'entre eux déclarent ne pas en avoir reçu au cours de leur formation en École normale, IUFM ou Espé.

### Des disparités de contenus

Nous vous avons aussi interrogé sur votre assurance à définir le principe de laïcité, différencier les applications selon les lieux et personnes dans le milieu scolaire mais aussi sur la capacité à le transmettre aux élèves.

Sur l'ensemble, il ressort que la connaissance du principe de laïcité est acquise à hauteur de 82 %. Pour les différences d'application selon les lieux et personnes, cette assurance descend à 71 %. Enfin, pour la transmission du principe de laïcité aux élèves, mission donnée par la Nation à l'École, les chiffres tombent à 54 % de sentiment de capacité.

### Des disparités territoriales

La formation des contractuels dépend des DSDEN ou des rectorats et aucun référentiel n'existe pour déterminer son contenu. Des travaux devaient débiter au ministère concernant leur cadre de gestion. Pour les Inspé, ils dépendent des universités et l'Éducation nationale ne peut avoir un regard évaluatif sur la formation de ses futurs agents titulaires. C'est par ailleurs une difficulté mise en exergue par Jean-Pierre Obin dans son rapport de 2021 sur la formation des personnels à la laïcité, en amont de la réforme mise en place.

### L'avis du SE-Unsa

Alors que vous êtes près de la moitié à déclarer avoir déjà vécu des difficultés liées au principe de laïcité au cours de votre carrière (allant de 24 % chez les stagiaires à 52 % pour les personnels en éducation prioritaire), vous êtes en demande d'évolution de la formation, en matière de contenus (davantage d'études de situations concrètes), de modalités (en présentiel) ou avez des interrogations plus larges (place d'une information aux parents, formation des formateurs, mise à disposition d'outils variés).

Parce qu'au SE-Unsa, ce sont vos besoins que nous portons auprès du ministère, des rectorats et des DSDEN, nous porterons cette demande d'évolution d'une formation plus concrète, plus ancrée dans la réalité du quotidien, plus pédagogique aussi.

>> Pour les adhérents du SE-Unsa : possibilité de télécharger le livret *Exercer en toute laïcité* édité par le SE-Unsa, disponible dans la rubrique *Outils* de votre espace adhérent sur <https://monespace.se-unsa.org>